le mag

N°36
MARS 2013

Le magazine d'information
de Quimper Communauté

ERGUÉ-GABÉRIC • GUENGAT • LOCRONAN • PLOGONNEC
PLOMELIN • PLONÉIS • PLUGUFFAN • QUIMPER

[Retrouvez votre cahier spécial Ergué.com à l'intérieur]

BUDGET 2013
Quimper Communauté, solidaire et en mouvement

ÉVÉNEMENT
Le bagad du Moulin Vert et les Eostiged ar Stangala à New York !

Plan climat-énergie territorial
Préservons l'avenir

QUIMPER COMMUNAUTÉ

www.quimper-communaute.fr

Édito

PLAN CLIMAT-ÉNERGIE : PRÉSERVONS L'AVENIR

Aujourd'hui, notre société a pris conscience des enjeux liés au réchauffement climatique. Pollution atmosphérique, hausse du niveau des eaux, catastrophes naturelles à répétition nous rappellent, s'il en était besoin, l'urgence à agir pour préserver la planète.

État, collectivités locales et citoyens : nous devons tous participer à ce devoir nécessaire. Quimper Communauté a pris à bras le corps cette réalité en se posant des objectifs forts qui vont au-delà de ceux fixés par l'Union Européenne : moins 20 % de gaz à effet de serre et de consommation d'énergie, 20 % d'énergies renouvelables supplémentaires sur l'ensemble du territoire de Quimper Communauté d'ici à l'horizon 2020.

Comment mener à bien cet énorme effort ? En nous appuyant sur notre plan climat-énergie, véritable document de référence qui montre tout notre engagement dans la lutte contre le changement climatique et liste l'ensemble des politiques à mettre en place, des projets à mener. Quelques exemples découlant de ce programme d'action : la pose de panneaux photovoltaïques sur les toits des écoles de Quimper, le partenariat avec Voltalis pour équiper les foyers de boîtiers limitant les consommations d'électricité, la politique d'aide à la rénovation thermique des habitations, le développement du parc de vélos électriques… Parallèlement à ces actions concrètes, la réussite du plan climat-énergie et la maîtrise des dépenses en énergie passent impérativement par une sensibilisation de tous et à tous les instants. Le développement de l'offre de transport alternatif, le renforcement de l'Espace Info Énergie sont ainsi des outils et autant de possibilités offertes aux citoyens de notre agglomération pour que chacun puisse prendre sa part.

Ce plan climat-énergie est donc une étape supplémentaire, qui s'inscrit au cœur de notre Agenda XXI et offre un plan d'actions et une vision globale du travail à accomplir. Le 31 janvier dernier, ce travail entamé a déjà été récompensé. Quimper Communauté a décroché le label Cit'ergie, qui met en avant les politiques énergétiques et climatiques vertueuses. La volonté est là, certaines actions déjà en cours et de nombreux projets vont passer du papier à la réalité. Le train est lancé, l'objectif est posé : préserver l'avenir.

Bernard Poignant
Maire de Quimper, Président de Quimper Communauté

Pennad-stur

STEUÑV HIN-ENERGIEZH : DIWALLOMP AN AMZER-DA-ZONT

Hiziv an deiz eo deuet hor c'hevredigezh da gompren petra eo ar c'hudennoù liammet ouzh tommadur an hin. Sao-tradur an aergelc'h, kresk live an dour, gwallreuzioù naturel hag a c'hoarvez re alies, a zegas da soñj dimp, ma vefe ezhomm, ez eus mall ober traoù evit diwall an Douar.

Stad, strollegezhioù lec'hel ha keodedourien : rankout a ra an holl ac'hanomp kemer perzh en dlead retse. Staget eo Kemper Kumuniezh gant an dra-se, da vat, ha dibabet he deus palioù uhel a ya en tu all d'ar re lakaet gant Unaniezh Europa : 20 % nebeutoc'h a c'haz efed ti-gwer hag a energiezh bevezet, 20 % a energiezh nevezadus ouzhpenn e bro Kemper Kumuniezh a-bezh ac'hann da 2020.

Penaos kas ar pezh mell striv-se da bennvat ? En ur gemer harp war hor steuñv hin-energiezh, ur gwir deuliad dave hag a ziskouez hon holl engouestl evit stourm a-enep ar cheñchamant hin hag a renabl an holl bolitikerezhioù da lakaat war-sav, ar rakresoù da gas da benn. Un nebeud skouerioù, tennet eus ar programm oberoù-se : sevel panelloù fotovoltaek war toennoù ar skolioù e Kemper, kenlabourat gant Voltalis evit staliañ e tiez an dud boestoù evit beziñ nebeutoc'h a dredan, ar politikerezh skoazell evit nevezadur termek an tiez-annez, diorren ar parkad marc'hoù-houarn tredan… War un dro gant an oberoù fetisse ne c'hallimp ober berzh gant ar steuñv hin-energiezh ha gant mestroniezh an dispignoù energiezh nemet ma vez kizidikaet an holl dud ouzh se a-hed an amzer. Diorren ar c'hinnig treuzdougen dazeilat, kreñvaat al Lec'h Titouriñ war an Energiezh zo binvioù ha doareoù kinniget da annezidi hon tolpad-kêrioù evit ma c'hallo pep hini kemer e lod en dra-se.

Ar steuñv hin-energiezh-se zo ur bazenn ouzhpenn neuze, en em gav e-kreiz hon Deiziataer 21 hag a ginnig ur steuñv oberoù hag ur sell hollek war al labour da gas da benn. D'an 31 a viz Genver tremenet dija e oa bet garedonet al labour boulc'het. Roet e oa bet da Gemper Kumuniezh al label Cit'ergie, a laka war wel ar politikerezhioù hin hag energiezh dispar. Amañ emañ ar youl, krog omp gant oberoù zo dija ha raktresoù a-leizh a zeuio da wir. Loc'het eo an traoù, lakaet eo bet ar pal : diwall an amzer-da-zont.

Bernard Poignant
Maer Kemper, Prezidant Kemper Kumuniezh

Sommaire

L'actualité ..... p. 4-5

Le dossier ..... p. 6-9
Plan climat-énergie territorial, préservons l'avenir

Travaux ..... p. 10
Odet, la réhabilitation des quais se poursuit

Événement ..... p. 11
Le bagad du Moulin Vert et les Eostiged ar Stangala à New York !

Spécial Budget 2013 ..... p. 12-13
Quimper Communauté, solidaire et en mouvement

Juste une image ..... p. 14-15
Histoire de Chœur

Environnement ..... p. 16
Du 1er au 7 avril, agissons pour le développement durable

Histoire(s) ..... p. 17
Quai de l'Odet, un éternel recommencement

Pratique ..... p. 18

Éco-lotissement de Locronan : la commercialisation des lots a débuté

LOGEMENT | **Situé à proximité du centre de Locronan et de tous ses équipements, l'éco-lotissement le Clos du Névet offrira un cadre bocager agréable, ouvert sur la baie de Douarnenez et le Ménez-Hom.**

Tout a été pensé pour respecter l'environnement et organiser un cadre de vie exceptionnel. Le terrain de 21 000 m² accueille 29 lots de 323 m² à 668 m².
Les prix de vente s'échelonnent de 25 116 € à 45 018 €. La fin des travaux de viabilisation est prévue au printemps 2013, les permis de construire pourront alors être déposés.
Ce projet vous intéresse ? Prenez contact avec la mairie pour réserver un terrain.

Renseignements : mairie de Locronan, 02 98 51 80 80
mairiedelocronan@wanadoo.fr

Projet transports : avis favorable de la commission

LOGEMENT | **La commission d'enquête publique a donné un avis favorable au projet transports de Quimper Communauté, reconnaissant ainsi sa pertinence. Les bus à haut niveau de service et leurs voies réservées, le nouveau système d'information, les parkings-relais amélioreront significativement les performances des transports en commun en termes de régularité, de ponctualité et de rapidité. La commission d'enquête a également émis deux réserves et quatre recommandations qui sont actuellement étudiées par Quimper Communauté. Des propositions seront soumises au conseil communautaire du mois d'avril, ainsi qu'au conseil municipal de la ville de Quimper.**

Informations sur www.quimper-communaute.fr, rubrique projets

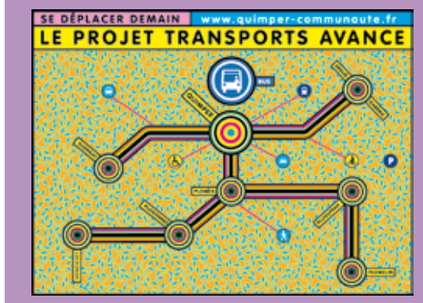

Ma première pierre : une aide pour les primo-accédants

HABITAT | **Avec Ma première pierre, Quimper Communauté donne un coup de pouce pour l'achat d'un premier logement dans le neuf ou l'ancien (plus de 15 ans). Le dispositif a été reconduit cette année avec une aide qui peut désormais atteindre 6 000 € contre 4 000 € l'année dernière.**

Mise en œuvre en 2012 par l'agglomération, Ma première pierre est une aide financière susceptible d'être délivrée aux ménages primo-accédants sous condition de ressources et selon certains critères, notamment la taille du logement et du terrain (pour un achat neuf), les performances énergétiques, le montant total de l'opération. Quimper Communauté mobilise un réseau de partenaires pour accompagner les habitants de Quimper Communauté dans l'élaboration de leur projet afin d'en sécuriser chaque étape.

Renseignements complémentaires sur www.quimper-communaute.fr, rubrique habitat, logement ou au 02 98 98 87 49.

Ordures ménagères : une taxe en baisse

FISCALITÉ | **La taxe d'enlèvement des ordures ménagères (calculée sur le foncier bâti) est en diminution cette année grâce, notamment, à un coût de service moindre avec une baisse de l'incinération. Il faut également souligner le comportement des ménages qui pratiquent le tri sélectif et le compostage. Autant d'efforts qui expliquent en partie la baisse du tonnage d'ordures ménagères collectées par les services de Quimper Communauté.**

Leroy Merlin : une enquête publique ouverte

URBANISME | **Une enquête publique sur le projet de construction d'un magasin Leroy Merlin à Kervouyec vient de débuter et se poursuivra jusqu'au jeudi 4 avril inclus.**

Les personnes intéressées peuvent faire part de leur avis lors des permanences de Xavier Cavalan, commissaire enquêteur, lundi 4 mars (9h à 12h), mardi 12 mars (14h à 17h), mercredi 20 mars de (14h à 17h), samedi 30 mars (9h à 12h), jeudi 4 avril (14h à 17h) ainsi que par voie électronique à l'adresse suivante : xaviercavalan@gmail.com. Ces permanences se tiendront dans le bureau situé dans le hall principal de l'hôtel de ville, place Saint-Corentin, à Quimper. Le dossier est consultable pendant toute la durée de l'enquête au service juridique, assurances, gestion du patrimoine, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30.

Renseignements au 02 98 98 89 89.

Conseil municipal des enfants : des projets à la pelle

CITOYENNETÉ | **Depuis quelques mois, onze jeunes Plomelinois participent à la vie locale de leur commune. Une expérience passionnante qu'ils mènent avec beaucoup d'enthousiasme.**

De nombreuses actions et pistes de réflexion ont déjà été lancées par cette équipe constituée d'élèves de CM des deux écoles élémentaires de Plomelin, encadrés par l'animateur jeunesse Bruno Augrain. Les jeunes élus ont suivi un séminaire d'intégration afin de découvrir l'étendue de leur mission, d'exprimer leurs motivations. Ils ont choisi de s'engager dans l'action solidaire et la préservation de l'environnement et commencé à réfléchir sur les projets à mener. Ils se sont ainsi inspirés du mouvement des « Incroyables comestibles » pour débuter une « route verte », comme à Todmorden (Angleterre) où cette démarche citoyenne et participative est née en 2008. Le processus est simple, il est basé sur la solidarité des citoyens et le partage de fruits et légumes plantés sur des espaces accessibles à tous. Les premiers semis ont eu lieu en décembre à la maison de retraite Ti Gwenn, devant la médiathèque et au lycée horticole de Kerbernez.

Les jeunes élus planchent également sur la mise en place d'une banque de graines, sur la fabrication de bacs à cultiver et prendront part à des manifestations locales pour essaimer le concept d'abondance partagée. De nombreux partenariats ont déjà été noués, notamment avec les services techniques municipaux, des jardiniers citoyens, le lycée horticole de Kerbernez et les écoles de la commune. La motivation ne manque pas et s'exprime au fil des conseils et bureaux municipaux ainsi que des réunions qui se déroulent tous les 15 jours.

Toute l'actualité du conseil municipal des jeunes sur son blog :
http://cme-plomelin.conseildejeunes.fr

Le Sivalodet subventionne l'achat d'abreuvoirs

Bruno Quiniou, éleveur de vaches laitières, actionne une pompes à museau.

ENVIRONNEMENT | **L'abreuvement direct du bétail dans les cours d'eau est une pratique encore régulièrement observée sur le bassin versant de l'Odet. Face à ce constat, le Sivalodet a décidé de promouvoir la mise en place d'abreuvoirs afin de protéger le milieu tout en garantissant un abreuvement sain.**

Il propose de subventionner plusieurs aménagements (comme des pompes à museau, des abreuvoirs gravitaires ou aménagés) dans la limite de 500 € HT par site et sur présentation des factures acquittées. Ce dispositif est ouvert aux exploitants agricoles et aux particuliers faisant paître leurs animaux (en particulier leurs chevaux) sur des terrains en bordure d'eau. Les objectifs ? Éviter l'érosion et la dégradation des berges ainsi que les chutes de bétail, limiter les contaminations bactériologiques et physico-chimiques de l'eau.

Renseignement auprès de Julien Le Dez, technicien du Sivalodet au 02 98 98 87 60, jledez@quimper.fr

PROJET COMMUNAUTAIRE

Plan climat-énergie territorial, préservons l'avenir

PROJET | Quimper Communauté est engagée dans la lutte contre le changement climatique. Les actions inscrites dans son Plan climat-énergie territorial (PCET) sont en cours de réalisation et viennent d'être reconnues au niveau européen : l'agglomération a obtenu le 31 janvier, de même que la ville de Quimper, le label Cit'ergie. Les deux collectivités visent à réduire les émissions de gaz à effet de serre et la vulnérabilité du territoire, à lutter contre la précarité énergétique.

Les défis climatiques et énergétiques nécessitent de penser notre société sur le long terme. La loi Grenelle 2 impose un Plan climat-énergie territorial aux collectivités de plus de 50 000 habitants. Quimper Communauté n'a pas attendu cette obligation pour se mobiliser, l'énergie est une des priorités de son Agenda XXI. Le PCET s'inscrit dans une dynamique mondiale et se traduit de manière volontariste et solidaire à l'échelle de la Cornouaille.

CHANGEMENT CLIMATIQUE : UNE ACCÉLÉRATION DEPUIS LE DÉBUT DE L'ÈRE INDUSTRIELLE

• Le changement climatique est dû :

> à des processus astronomiques : la distance terre-soleil et les variations de l'activité solaire,
> et, plus récemment, aux activités humaines.

Celles-ci engendrent un surplus d'émissions de Gaz à effet de serre (GES), entraînant une hausse de la température d'ici 2100 pouvant être comprise entre 1,1°C et 6,4°C.

• Les principaux GES naturels sont :

> la vapeur d'eau, mais elle ne reste que quelques jours dans l'atmosphère,
> le gaz carbonique dont la durée de présence est de cent vingt-cinq ans.

La concentration de CO_2 a augmenté de plus de 40 % depuis 1860, en raison essentiellement de la consommation de combustibles fossiles (pétrole, charbon, gaz naturel) et, dans une moindre proportion, de la déforestation.

UN ENJEU GLOBAL, DES RÉPONSES LOCALES

Gérer la composition de l'atmosphère en diminuant de manière drastique les GES et répartir de façon équitable le droit de les émettre sont une urgence internationale.

• Les « 3 fois 20 » de l'union européenne

En décembre 2008, elle s'est donnée pour objectifs à l'horizon 2020 :
> la réduction des GES d'au moins 20 % par rapport à 1990,
> l'augmentation de l'utilisation des énergies renouvelables à concurrence de 20 % de la production totale d'énergie,
> la réduction de la consommation d'énergie de 20 % par rapport au niveau prévu pour 2020.

• Le facteur 4 de la France

Elle ambitionne, d'ici 2050, de diviser par quatre ses émissions de gaz à effet de serre par rapport à 1990. En Bretagne, le Schéma régional climat air énergie fixe des orientations ayant pour but d'accompagner l'économie bretonne vers un modèle bas carbonne à l'horizon 2050, afin qu'elle soit moins dépendante des énergies fossiles et adaptée au changement climatique.

LE PLAN CLIMAT-ÉNERGIE DE QUIMPER COMMUNAUTÉ : UN ESPRIT COOPÉRATIF

Les collectivités sont au cœur de la lutte contre le réchauffement climatique. Elles contribuent directement pour environ 12 % aux émissions nationales de gaz à effet de serre.

« *Mais à travers leurs politiques d'aménagement du territoire et d'urbanisme, d'habitat, de transport, d'approvisionnement énergétique, etc., elles agissent indirectement sur plus de 50 % des émissions* », explique Denez L'Hostis, vice-président de Quimper Communauté, en charge du développement durable et des énergies, élu référent pour le PCET. D'où leur responsabilité dans les investissements à longue durée de vie. » Elles sont aussi au contact direct avec les citoyens, dont l'information et l'adhésion sont indispensables à une politique énergie-climat efficace. La mise en mouvement de tous, ensemble, est nécessaire !

La Convention des maires engage à dépasser les objectifs de la Communauté européenne. Quimper Communauté l'a signée dès 2010 et a choisi Cit'ergie comme outil de management, pour élaborer son Plan climat-énergie territorial.

Quimper Communauté et Quimper ont construit conjointement leur Plan climat-énergie territorial. « *L'enjeu autour du Plan climat-énergie est une vraie priorité municipale,* souligne Gilbert Gramoullé, adjoint au maire et référent PCET de Quimper. *C'est une culture nouvelle, que les services ont complètement intégrée, elle fait partie de tous les projets mis en place. La synergie avec l'agglomération montre toute son efficacité, chacune dans son rôle.* »

• Une démarche solidaire en Cornouaille

La démarche est mutualisée également au niveau de la Cornouaille. Quimper Cornouaille Développement (agence de développement économique et d'urbanisme) a édité un « profil climat » pour une vision partagée à l'échelle du pays (voir tableaux page 8).

• Au bénéfice de toutes les communes

Quimper Communauté cofinance le Conseil en énergie partagé pour l'ensemble des communes qui souhaitent s'investir à leur niveau. Pour aller plus loin, Plomelin a défini un Plan d'actions climat-énergie en cohérence avec son Agenda XXI et le Plan climat-énergie de Quimper Communauté.

• Les orientations stratégiques

Voté le 14 décembre 2012, le Plan climat-énergie territorial de Quimper Communauté compte six orientations :

> Prendre en compte l'énergie et le climat dans toutes les opérations d'aménagement et d'urbanisme et favoriser la rénovation énergétique.
> Apporter une attention particulière pour un patrimoine collectif énergétiquement exemplaire, maîtriser les consommations du parc immobilier et automobile.
> Encourager les énergies renouvelables (politique de l'eau, des déchets) et la diminution de la consommation.
> Poursuivre le projet de transports en commun et favoriser les modes de déplacement doux.
> Adapter l'organisation interne des services, notamment en ce qui concerne les achats, et sensibiliser les agents aux éco-gestes.
> Coopérer avec les communes de l'agglomération, les encourager dans leur démarche et mieux faire connaître l'Espace Info Énergie.

PLOMELIN
UN PLAN D'ACTIONS ÉNERGIE DURABLE

Plomelin, 4 270 habitants, s'est engagée dans une politique énergétique volontariste via Climat Pratic, outil dédié aux petites collectivités. « *Il nous a semblé urgent d'entrer dans le concret,* commente Franck Pichon, maire. *Cette démarche transversale, en cohérence avec notre Agenda XXI, guide toutes nos politiques publiques. Une quarantaine d'actions sont mises en œuvre. Élus et services sont sensibilisés aux enjeux climat-énergie mais aussi les acteurs économiques, la population. Nous n'hésitons pas à remettre en question nos fonctionnements pour améliorer nos pratiques, et ce, dans la durée. Ce travail est fédérateur : c'est ensemble que nous avançons. Le Plan climat-énergie territorial permet aussi aux communes de s'impliquer davantage dans l'agglomération.* »

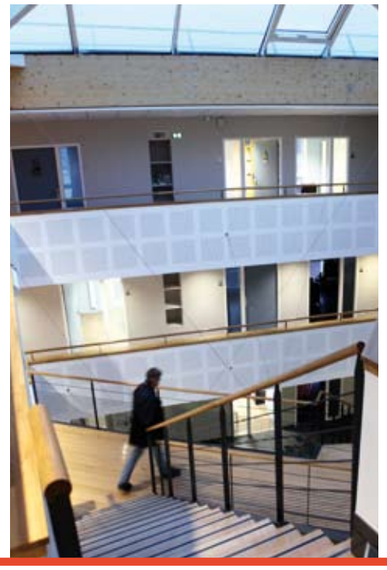

CIT'ERGIE : UNE MÉTHODE ET UN LABEL

Cit'ergie, label de « bonne conduite » récompense les politiques énergétiques et climatiques vertueuses. Dix territoires français étaient labellisés à fin 2012.
Quimper Communauté et Quimper ont reçu, le 31 janvier 2013, le label lors de la 14e édition des assises nationales de l'énergie à Grenoble.

CONNAÎTRE NOS IMPACTS POUR MIEUX LES MAÎTRISER

Deux grands secteurs représentent 83 % des consommations d'énergie et 74 % des émissions de GES : le bâtiment (respectivement 61 % et 40 %) et les déplacements (22 % et 34 %).
Cela représente 6 tonnes équivalent CO_2 par habitant et par an (7,8 en Bretagne).

Consommations d'énergie primaire par secteur

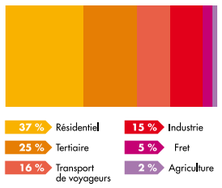

Répartition des consommations par énergie

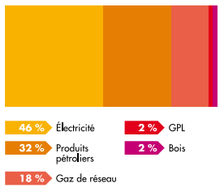

Répartition par secteur des émissions de gaz à effet de serre sur le territoire de Quimper Communauté

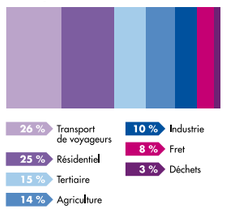

CIT'ERGIE, DE LA TRANSPARENCE ET DES RÉSULTATS

Nicolas Thibault, conseiller Cit'ergie accrédité par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME), a accompagné Quimper et Quimper Communauté dans l'obtention du label, ainsi que Rennes et Nantes, seules autres villes labellisées du grand Ouest.
« *Cit'ergie est une belle reconnaissance pour les deux collectivités, qui se sont engagées à avoir sur leur politique un regard extérieur sans concession, en toute transparence, avec obligation de résultats,* dit-il. *La labellisation est attribuée à partir de 50% de potentiel. Quimper a atteint 55% et Quimper Communauté 57%. Ce qui a attiré l'attention de la commission ? La solidarité ville/agglomération, leur volonté d'entraîner toute la Cornouaille, le projet transports, la production locale d'énergie qui, il faut le souligner, recueille la deuxième note au niveau national.* »

DES POLITIQUES POUR ATTÉNUER NOS ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE ET MAÎTRISER NOS CONSOMMATIONS D'ÉNERGIE

Quimper Communauté engage, dès 2013, un dispositif de sensibilisation et de mobilisation des habitants de l'agglomération. Mais elle a déjà mis en place de nombreuses mesures qui ont une incidence positive.

• Encourager un habitat communautaire équilibré et équitable

L'enjeu majeur : la rénovation de logements énergivores, soutenue par les dispositifs Pastel, et Ma première pierre.

• Promouvoir les déplacements doux

Le transport de personnes est la première source d'émission de GES sur Quimper Communauté (26 %, contre 19 % au niveau régional, 21 % en Cornouaille), avec la voiture pour 81 % des kilomètres parcourus. Les alternatives : la marche à pied, le vélo (un ambitieux projet est en cours) et les transports en commun (la commission d'enquête a donné un avis favorable). Les Plans de déplacements d'entreprises se multiplient.

• Aider à modérer la consommation d'énergie

Quimper Communauté, partenaire du programme européen Climatlantic, mène des actions pilotes comme Track O'Watt (gestes simples, équipements économes…), ÉcoWatt (modération de la consommation aux heures de pointe en hiver), Voltalis (boîtier gratuit qui diminue la consommation et concourt à la régulation de la consommation en période de pointe).

Répartition de la production d'énergies renouvelables sur le territoire de Quimper Communauté
Source : Profil climat-énergie de Quimper Communauté 2010

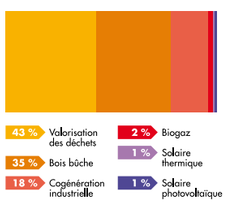

• Favoriser la production d'énergie renouvelable

L'agglomération souhaite mieux valoriser le biogaz (station d'épuration du Corniguel), rendre les bâtiments publics exemplaires (toitures d'écoles avec panneaux photovoltaïques)… ■

LES ENJEUX CLIMAT-ÉNERGIE AU CŒUR DE LA SEMAINE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Retrouvez en page 16 les animations proposées par Quimper Communauté du 1er au 7 avril : campagne nationale « Engage » (ou comment chacun peut à son échelle, diminuer sa production de GES et sa consommation d'énergie), visite d'installation de cogénération, film, conférence-débat, expositions…

Consulter l'intégralité du Plan climat-énergie de Quimper Communauté sur le site www.quimper-communaute.fr

Le quai situé à droite de la place de Résistance sera entièrement démonté et reconstruit, retrouvant ainsi une nouvelle jeunesse à l'instar de ce qui a été déjà entrepris en de nombreux endroits.

Odet, la réhabilitation des quais se poursuit

Depuis la crue de décembre 2000, la ville de Quimper mène un programme de confortement des murs de quais, ces ouvrages étant régulièrement soumis aux crues et aux phénomènes de marées. Une nouvelle étape vient d'être engagée par Quimper Communauté le long de la place la Résistance. Elle s'inscrit en parfaite cohérence avec le projet transports de l'agglomération.

Les travaux dureront six à sept mois, pour se terminer au plus tard fin août. Ils sont devenus incontournables face aux déformations importantes des murs pouvant occasionner des risques sur la circulation des véhicules et les réseaux de gaz situés à proximité. Ils s'inscrivent totalement dans la continuité de ce qui a déjà été entrepris auparavant rive droite et sur une partie de la rive gauche. La construction de ces quais a débuté au XVIII[e] siècle et s'est poursuivie tout au long des XIX[e] et XX[e] siècle selon les mutations urbaines de la ville (lire également page 17). La réhabilitation de cette partie, située au droit de la place de la Résistance, se fait ainsi en parfaite cohérence avec le projet transports de Quimper Communauté.

Les dix platanes en bord de quai déformaient la chaussée : ils ont été enlevés. Le bois récupéré servira au paillage des espaces publics. Un espace paysager va être aménagé à l'image de ce qui existe déjà en amont et en aval. Il permettra de préserver durablement le site.

UNE PREMIÈRE POUR QUIMPER

À compter de la mi-mars, une technique particulière sera mise en œuvre pour la première fois sur un chantier de ce type à Quimper. L'installation de pieux forés tiendra notamment compte de la proximité de canalisations de gaz. Elle permettra également de maintenir la circulation des véhicules et des transports en commun, de limiter l'impact des travaux et de préserver de manière optimale le cours d'eau. Un soin particulier sera en effet apporté à la préservation de l'environnement afin d'éviter toute atteinte de la faune et la flore. Une grande partie des pierres en granit vont être récupérées et réutilisées. Les pierres complémentaires seront fournies par une carrière bretonne afin d'être en conformité avec l'ouvrage existant. Ce chantier sera mené en étroite concertation avec les services des Bâtiments de France.

La grande majorité des places de stationnement sera maintenue (seules 15 places seront inaccessibles le temps des travaux afin d'assurer la sécurité des piétons et le fonctionnement de la gare bus), de même que l'espace nécessaire aux installations du Cornouaille Quimper. Le coût total est de 1,2 million d'euros TTC, sur le budget de Quimper Communauté. ■

« Une nouvelle étape vient d'être engagée par Quimper Communauté »

Le bagad du Moulin Vert (Ar Meilhou Glaz) et les Eostiged Ar Stangala à New York !

Pour la Saint-Patrick le 17 mars, le bagad Ar Meilhou Glaz et le cercle celtique des Eostiged Ar Stangala vont arpenter les 7 kilomètres de la célèbre 5[e] Avenue new yorkaise. Des chefs d'entreprises les accompagnent : une belle vitrine pour les savoir-faire cornouaillais.

La Saint-Patrick est un événement dans la cité de la Grosse pomme. Pas moins de 40 millions d'Américains sont d'origine irlandaise et ils célèbrent dignement leur saint patron depuis plus de 250 ans. Un défilé de 2h30, 2,5 millions de spectateurs, entre 4 et 6 millions de téléspectateurs et 150 000 participants à cette grande parade. Parmi eux, les 40 musiciens et 35 danseurs quimpérois promettent de porter haut les couleurs de la Cornouaille. Au programme, le grand fest-noz des Bretons de New York, des spectacles dans les écoles françaises ou dans des parcs, une rencontre avec des musiciens caribéens, une prestation lors du concert de l'irlandais Mick Moloney… « *Ce voyage va nous permettre de faire partager notre passion et de montrer ce qu'on sait faire. Cela récompense également l'investissement des membres du groupe depuis de nombreuses années*, précise Stéphane Alain Riou, responsable du bagad. *Au-delà de l'aspect artistique, il s'agit aussi d'une belle aventure humaine.* »

AFFICHER LE DYNAMISME CULTUREL ET ÉCONOMIQUE CORNOUAILLAIS

Depuis une dizaine d'année, le comité organisateur confie à l'association des Bretons de New York (BZH New York) le soin de fournir un contingent armoricain à la manifestation. Auray, Saint-Nazaire ou Plougastel ont déjà eu ce privilège. Cette année, c'est l'excellence quimpéroise (bagad et cercle en 1re catégorie) qui traverse l'Atlantique. Plusieurs chefs d'entreprises emblématiques de la Cornouaille accompagneront les artistes afin de promouvoir les produits et les savoir-faire régionaux : Armor Lux (confection) ; Les Gavottes de Locmaria /Traou Mad (biscuiterie) ; Henriot Quimper (faïence) ; Ijinus à Quimperlé (capteurs électroniques)… Des rencontres avec des clients et des fournisseurs américains devraient avoir lieu. Une délégation institutionnelle composée d'élus se rend sur place. Une occasion unique pour valoriser la culture, mais aussi l'économie et le tourisme de la région. ■

BUDGET 2013
Quimper Communauté, solidaire et en mouvement

BUDGET | 86 millions d'euros en 2013 : le budget de Quimper Communauté augmente régulièrement depuis 1993. À l'image de son territoire, passé de quatre à huit communes, des ses compétences et de son rôle dans le quotidien des habitants. Cette année, elle a choisi de favoriser les investissements, de soutenir l'emploi et d'accompagner encore plus les communes. Les impôts restent pratiquement stables.

Le quartier de la gare va faire l'objet d'une importante restructuration.

Quimper Communauté poursuit sa politique de développement des transports collectifs.

Avec le nouveau parc des expositions de Penvillers, Quimper Communauté va se doter d'un équipement attractif, esthétique et fonctionnel.

Entretien avec **Bernard Poignant**, président de Quimper Communauté et **Hervé Herry**, vice-président chargé des finances

Quelles sont les conséquences du contexte économique sur le budget ?
BERNARD POIGNANT

Nous ne sommes pas isolés de la crise, les dotations et subventions venant de l'extérieur se réduisent. Nos rentrées fiscales sont ralenties, la croissance est faible et cela a des répercussions. Ce n'est pas une raison pour nous replier sur nous-mêmes, au contraire ! De grands projets sont en cours qui transforment le territoire, par exemple le pôle multimodal de la gare, le projet transports, les équipements structurants pour le tourisme, la culture, le développement économique.

Les communes et Quimper Communauté sont aujourd'hui interdépendantes
BERNARD POIGNANT

Oui, on parle d'un «bloc» formé par les deux échelons de collectivités. Y compris dans les décisions budgétaires. Depuis 2011, l'État favorise plutôt le niveau intercommunal. C'est pourquoi l'agglomération, qui grâce à une gestion rigoureuse dispose de marges de manœuvre, a décidé d'aider les huit communes qui la composent, par un pacte financier et fiscal.

Ce pacte financier et fiscal est original. Comment le définir ?
BERNARD POIGNANT

C'est tout d'abord un état d'esprit, une façon de travailler avec un pilotage partagé agglomération/communes. Il met en œuvre la nécessaire solidarité du territoire. Concrètement, le million d'euros versé à titre exceptionnel en 2012, dans le cadre de la dotation de solidarité communautaire, est reconduit. Le total de la dotation est ainsi de 6,3 millions d'euros, au bénéfice d'investissements communaux. Autre décision : baisser la taxe sur les ordures ménagères de 7 % et ainsi donner de la souplesse fiscale aux communes. Au total, pour les contribuables, les prélèvements restent à peu près constants.

Le budget augmente de près de 6 millions d'euros. Pourquoi ?
HERVÉ HERRY

En raison d'investissements importants, pour un total de 30 millions d'euros. 29 % des recettes proviennent de l'État, elles sont gelées. Nous avons d'importants leviers d'action grâce aux 59 % qui proviennent de l'impôt, dont environ 60 % sont liées aux entreprises et 40 % aux ménages. Nous avons plus de 3 millions d'euros d'épargne nette. Cela permet d'envisager sereinement des projets d'envergure, comme celui lié aux transports. Autre élément rassurant : nos dépenses de fonctionnement sont stables.

Priorité à l'investissement local, de quelles manières ?
HERVÉ HERRY

Douze millions d'euros sont dédiés au parc des expositions de Penvillers, au centre des congrès du Chapeau rouge et à la modernisation du service informatique. Les entreprises locales ont besoin de ces commandes publiques, qui vont soutenir l'emploi, notamment dans le bâtiment. S'y ajoutent des travaux importants, en lien avec le projet transports, comme la consolidation des quais de l'Odet, la réfection de la rue Jean Jaurès, la mise en place de containers enterrés pour les déchets, etc. L'économie représente 21 % du budget de Quimper Communauté.

Quelles sont les augmentations d'impôts ?
HERVÉ HERRY

Il y en a une seule : 1,5 %, sur la redevance eau. Nous ne voulons pas ponctionner davantage les citoyens ni les entreprises. Nos budgets s'autoéquilibrent sans inquiétude, celui des zones d'activités est à un haut niveau. Seul celui des transports est déséquilibré mais c'est habituel, et le budget principal va le conforter.

Quelles sont les perspectives ?
BERNARD POIGNANT

Nous mettons en place les contrats d'avenir. Entre le CCAS, l'agglomération et la ville de Quimper, vingt personnes sont recrutées, sur un total de 600 dans le Finistère. On peut également citer le regroupement des administrations de la ville de Quimper et de l'agglomération : s'il n'est pas possible de chiffrer précisément les économies qu'il a générées, on est sûr qu'il a évité l'inflation de la dépense publique. Quimper Communauté met tout en œuvre pour traverser cette période difficile, en espérant qu'elle dure le moins possible.

86 M€ DE DÉPENSES RÉELLES
(hors services communs avec Quimper) qui se répartissent comme suit

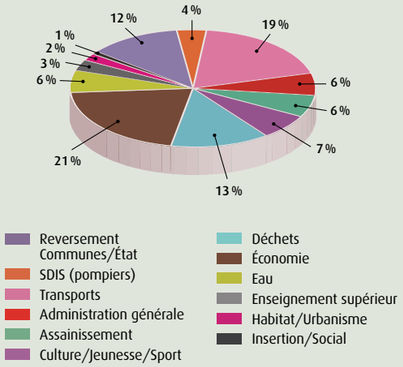

Ar gêr he mil kaner

Histoire de Chœur

E 10 linenn…

Pa loc'hjont kuit ne oant ket tri-c'hant met buan e voent skoazellet ha pemp mil e oant pa erru-jont. « Chœur de ville », kaset war-raok gant Très Tôt Théâtre zo istor ur birvilh pegus hag a oa en em skignet adal ar raktresoù skrivañ betek an abadenn veur. Ar raktres, kaset en-dro gant Jean Pierre Riou eus ar strollad Red Cardell hag ar penn laz-kanañ Bernard Kalon, zo bet kensavet gant servijoù ar vugale e ti-kêr Kemper, Kevredigezh retretidi ha tud oadet Kemper, an Annez her-berc'hiañ evit an dud oadet dalc'het, Kevredigezh seizidi Frañs, ar Pol Mouezhioù, an Tiez evit an holl en Erge-Vihan ha Penharz, ar skol sonerezh hag arz c'hoariva, « les Polarités » ha Poellgor oberoù sokial Kemper.

Mil kaner, harpet gant pevar mil arvester, a oa en em gavet asambles d'an 23 a viz Kerzu war blasenn Sant-Kaourantin ha selaouet e oant bet gant ar brasañ birvidigezh.

Lorsqu'ils partirent, ils n'étaient pas trois cents, mais par un prompt renfort, ils se virent cinq mille en arrivant. Chœur de Ville, porté par Très Tôt Théâtre, c'est l'histoire d'un enthousiasme contagieux s'étant propagé dès les groupes d'écriture jusqu'au grand final. Mené par Jean-Pierre Riou des Red Cardell et par le chef de chœur Bernard Kalonn, le projet fut co-construit avec les services de l'enfance de la Ville, l'Association des retraités et personnes âgées de Quimper, l'Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes, l'Association des paralysés de France, le Pôle Voix, les Maisons pour tous d'Ergué-Armel et de Penhars, le Conservatoire de musiques et d'art dramatique, les Polarités et le Comité des œuvres sociales de Quimper.

Mille choristes soutenus par quatre mille spectateurs se sont retrouvés le 23 décembre sur une place Saint-Corentin emplie d'une grande ferveur. ■

Du 1er au 7 avril, agissons pour le développement durable

La Semaine du développement durable mettra un coup de projecteur sur des actions mises en oeuvre pour préserver l'environnement des générations futures.

Quimper Communauté s'associe à la Semaine du développement durable, un événement national proposé par le ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie. Les économies d'énergie et la diminution des gaz à effets de serre seront au cœur de cette semaine de débats, de sensibilisation et d'actions.

Depuis 2009, Quimper Communauté est engagée dans une démarche Agenda XXI qui associe les élus, les agents de la collectivité et les habitants. Dix orientations stratégiques ont été retenues. Elles sont déclinées en 28 objectifs et une centaine d'actions. Une belle dynamique en faveur du développement durable a ainsi été amorcée et prend une nouvelle ampleur avec l'adoption d'un Plan climat-énergie territorial. L'agglomération poursuit en effet ses efforts dans l'aménagement durable du territoire, la réduction de ses émissions de gaz à effet de serre et la lutte contre le changement climatique grâce à un Plan climat-énergie territorial ambitieux (lire également le dossier, pages 6 à 9).

La Semaine du développement durable, qui se déroulera du 1er au 7 avril à l'hôtel de ville et d'agglomération et dans les rues du centre-ville, est ainsi l'occasion de mettre un coup de projecteur sur ses enjeux visant à préserver l'environnement et les générations futures. Deux expositions sont au programme : sur le Plan climat-énergie de Quimper Communauté (tout public) et sur la transition énergétique (scolaires).

DES GESTES À LA PORTÉE DE TOUS

Une projection du film « *Une planète. Une civilisation* », suivie d'un débat animé par le réalisateur et scientifique Gaël Derive sera l'un des temps forts de cette semaine. La campagne participative nationale « Engage » sera déclinée au niveau local. Elle vise à sensibiliser chaque citoyen et à prendre des engagements concrets. Éteindre les lumières derrière soi, limiter les veilles des appareils électriques, ne pas gâcher l'eau, trier ses déchets, préférer le vélo à la voiture, faire appel au co-voiturage… autant de gestes simples pour réduire sa consommation énergétique.

UNE VALORISATION ÉNERGÉTIQUE EXEMPLAIRE

Durant cette semaine, une conférence-débat sur les enjeux climat-énergie sera également organisée ainsi que des visites d'installations de cogénération. Il sera également possible de découvrir l'usine de Briec qui valorise les gaz issus de la combustion des déchets en produisant de l'électricité revendue aux fournisseurs d'énergie et de la chaleur réinjectée dans les serres de tomates, construites à proximité. ■

Programme détaillé sur www.quimper-communaute.fr et dans l'Agenda page 8.

> « La dynamique en faveur du développement durable prend de l'ampleur »

Quai de l'Odet, un éternel recommencement

Quoi de plus immuable, en apparence du moins, que le paysage d'une rivière bordée de quais et de plantations d'arbres bercés par le rythme lointain des marées ?

Alors que la Ville s'apprête à engager des travaux de restauration des quais, compris entre la place de la Résistance et la préfecture, l'occasion est belle de rappeler leur histoire.

Une photographie exceptionnelle : les quais et l'allée plantée rive gauche en 1812 immortalisés en 1864 par Jean-Marie Villard. Vue prise depuis la passerelle, ou pont Pissette, construite la même année.

Coll. Arch. Mun. Ville de Quimper.

L'AMÉNAGEMENT DES QUAIS ET DE LA PLACE DE LA RÉSISTANCE

L'actuelle place de la Résistance (ancien Champ de Bataille) a été aménagée au XVIIIe siècle à la suite du comblement d'une anse naturelle de la rivière qui formait en aval de l'hôpital Sainte-Catherine (actuelle préfecture) un terrain vague souvent inondé et incliné vers l'ouest.
Un projet du 20 février 1731 fut présenté à l'intendant du roi en Bretagne pour transformer cet espace en place d'armes. Les travaux d'aménagement furent achevés vers 1760 par l'agrandissement de cette parcelle aux dépens des terrains du jardin dépendant de l'hôpital. Ce lieu devint la place de Viarmes, champ de manœuvre militaire, puis champ de Bataille, champ de la Fédération en 1792 puis à partir de 1946 place de la Résistance et depuis 1980 enfin place de la Résistance – Charles de Gaulle.
Les premiers « quais » bâtis ne formaient qu'un empierrement des berges destiné à éviter leur effondrement dans le lit de la rivière.

L'historien breton Ogée évoque à partir de 1726 un réel emparement de quais dans le prolongement de celui de l'hôpital. En 1834, une portion importante du quai, entre le pont Sainte-Catherine et le pont Saint-François s'effondra et fut relevée. Puis c'est l'ensemble qui dut être rebâti à partir de 1840 ainsi que le pont. Les quais seront dotés de parapets en bois à partir de 1841 et de garde-corps en fer à compter de 1879. Rejointé en 1854, le quai de la préfecture est reconstruit en 1901 à la suite d'affaissements avant d'être à nouveau remonté en 1948 pour les mêmes motifs. L'aménagement commencé en 1955 de la rue Olivier Morvan, dédiée à l'usage des automobiles (projet de second boulevard) fera disparaître l'ancienne cale de la préfecture en 1962 et de nouveaux quais, ceux que nous voyons aujourd'hui, seront relevés, entre le pont de la préfecture et le début de la place de la Résistance en utilisant les matériaux des anciens murs.

LES PLANTATIONS D'ARBRES

Les premiers arbres bordant le champ de Bataille sont plantés après 1764 le long des quais pour faire miroir à ceux de la promenade de la rue du Parc et des allées de Locmaria. Ces premiers arbres d'ornement sont abattus en 1793 pendant la Terreur révolutionnaire pour fournir du bois à la marine. Sous la municipalité Le Déan (1800-1803), des tentatives de plantations nouvelles sont réalisées (hêtres), mais échouent. La municipalité commande finalement en 1812 une plantation d'ormeaux mais suite à une bévue administrative, les arbres sont placés à seulement deux mètres du parement du quai, et non à 10,60 mètres, comme le prévoyait alors la réglementation. Malgré les protestations du préfet et de l'administration des Ponts et Chaussées, les plantations restèrent en place, probablement jusqu'aux années 1870-1880.

Extrait du plan d'alignement de la ville de Quimper en 1839. On distingue la ligne des arbres replantés en 1812 le long de l'Odet.

Coll Arch Mun. Ville de Quimper.

Elles furent coupées, replantées, puis une nouvelle génération d'arbres s'y enracina jusqu'en 1905, date du début de la reconstruction de la préfecture, où ils furent abattus. Il faudra attendre les années 1948-1950 pour voir de nouvelles plantations réalisées le long de la place de la Résistance entre le pont Pissette et le pont Saint-François. Ceux-là même qui 60 ans plus tard devront être abattus. ■

Lire également en page 10.

Déchèteries de Quimper Communauté

Pour vous débarrasser de vos encombrants (matelas, sommiers, etc.), gravats ou déchets végétaux, les quatre déchèteries de Quimper Communauté et le centre d'enfouissement technique sont ouverts aux jours et horaires suivants :

DÉCHÈTERIE DE QUIMPER EST
Rue du Tro Breiz - Z.I. de Kergonan
du lundi au samedi : 9 h-12 h et 14 h-19h

DÉCHÈTERIE DE QUIMPER NORD
Route de Plogonnec - Les lundi, mercredi, vendredi et samedi : 9 h-12 h et 14 h-18h30 - Les mardi et jeudi : 14 h-18h30

DÉCHÈTERIE DE GUENGAT
Lieu-dit Kerdrein - Du lundi au vendredi : 14 h-18h30
Le samedi : 9 h-12 h et 14 h-18h30

DÉCHÈTERIE DE PLUGUFFAN
À Kerbenhir, sortie Ty Lipig par la voie express Quimper-Pont-L'Abbé
Les lundi, mercredi, vendredi et samedi : 9h-12h et 14h-18h30
Les mardi et jeudi : 14h-18h30 • Le dimanche : 9 h-12h

DÉCHÈTERIE DE QUILLIHUEC
Rue Gustave Eiffel - Z.A. de Quillihuec (Ergué-Gabéric) - Du lundi au samedi : 9h-12h et 14h-18h30. Fermée le mardi et le jeudi matin.

SITE DE STOCKAGE DE DÉCHETS INERTES
Kerhoaler à Pluguffan

Pour les particuliers : dépôt de déchets d'amiante lié. Le 1er samedi de chaque mois, de 9 h à 12h30. Dans la limite de 500 kg. Se munir d'un justificatif de domicile.

Pour les professionnels : Dépôt payant - essentiellement destiné aux artisans et aux professionnels pour le dépôt de matériaux inertes non valorisables, ouvert du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

Une question sur la collecte des déchets, un doute ?
Contactez les ambassadeurs du tri :
Tél. 02 98 98 89 58 • e-mail : atri@quimper.fr

NOUVEAU SERVICE
Dans le cadre de son Programme local de prévention, Quimper Communauté en partenariat avec Objectif Emploi Solidarité propose un service de broyage des déchets végétaux à domicile. Inscription et modalités d'intervention auprès d'Objectif Emploi Solidarité au 02 98 53 17 33.

Médiathèques, théâtre, musées, office de tourisme...

Retrouvez leurs coordonnées, adresses internet, horaires d'ouverture, tarifs, en dernières pages dans l'Agenda, supplément joint à ce numéro du Mag.

Transports QUB
Tél. 02 98 95 26 27 • www.qub.fr

Piscine de loisirs Aquarive
Route de Kerogan à Creac'h Gwen, Quimper
Bus > Ligne 1 arrêt Aquarive • Tél. 02 98 52 00 15
e-mail : aquarive@quimper.fr

Votre mairie en 1 clic
Ergué-Gabéric > www.ergue-gaberic.fr
Guengat > www.guengat.fr
Locronan > www.villedelocronan.fr
Plogonnec > www.mairie-plogonnec.fr
Plomelin > www.plomelin.com
Plonéis > www.ploneis.com
Pluguffan > www.pluguffan.fr
Quimper > www.quimper.fr

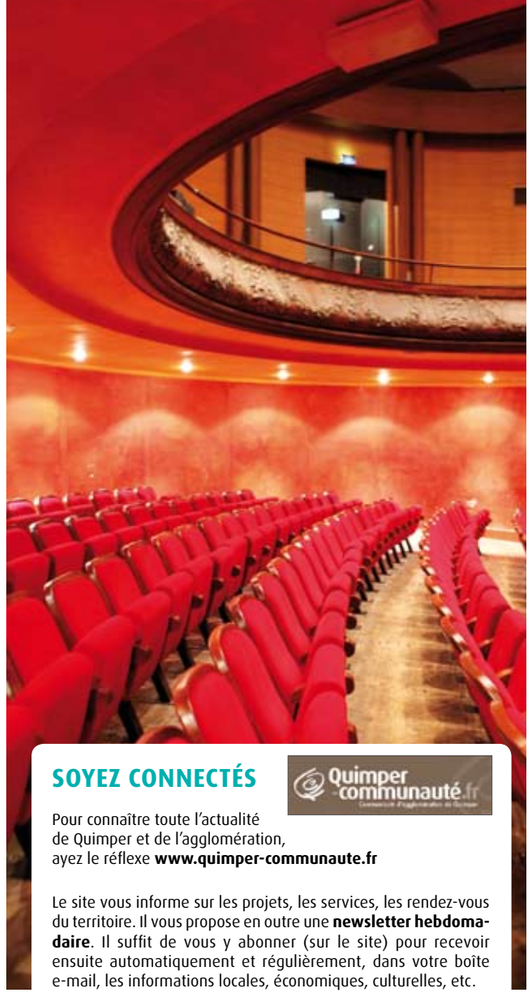

SOYEZ CONNECTÉS

Pour connaître toute l'actualité de Quimper et de l'agglomération, ayez le réflexe **www.quimper-communaute.fr**

Le site vous informe sur les projets, les services, les rendez-vous du territoire. Il vous propose en outre une **newsletter hebdomadaire**. Il suffit de vous y abonner (sur le site) pour recevoir ensuite automatiquement et régulièrement, dans votre boîte e-mail, les informations locales, économiques, culturelles, etc.

LE MAG, LE MAGAZINE D'INFORMATION DE QUIMPER COMMUNAUTÉ

Communauté d'agglomération regroupant les communes de Guengat, Ergué-Gabéric, Locronan, Plogonnec, Plomelin, Plonéis, Pluguffan et Quimper • www.quimper-communaute.fr

Ce numéro comprend :
- « **le mag** », magazine de Quimper Communauté, 20 pages, tiré à 46 300 exemplaires ;
- « **l'agenda** », cahier de 32 pages broché au centre du mag, tiré à 46 300 exemplaires ;
- pour les habitants de Quimper uniquement : « **Les Carnets de Quimper** », cahier de 16 pages broché au centre du mag, tiré à 36 650 exemplaires.
- pour les habitants d'Ergué-Gabéric uniquement : « **Ergué.com** », cahier de 8 pages inséré, tiré à 3 800 exemplaires.

Directeur de la publication : Bernard POIGNANT.
Directeur de la communication : Pascal WINTZ.
Rédacteur en chef : Mathias GRECO.
Assistante : Valérie COADOU.
Rédaction : Hélène BERRE, Christophe LE BEC-TROADEC, Karine GAONAC'H, Agathe TREBERN, Geneviève CANIVENC, avec la participation de Bruno LE GALL et de Natacha LAJOINIE, des archives municipales de Quimper, pour la rubrique « Histoire(s) ».
Texte en breton : traduction réalisée par l'Office de la langue bretonne.
Photos : Lionel FLAGEUL, Xavier MIGNANT, Pascal PERENNEC, Jean-Jacques VERLET-BANIDE, tous droits réservés.
Conception et réalisation : K UNIQUE.
Impression : CLOÎTRE IMPRIMEURS.
Distribution en boîtes aux lettres : ADREXO.
ISSN : 2103-4109.

La distribution du mag est confiée par Quimper Communauté à la société ADREXO, qui assure sa remise dans toutes les boîtes aux lettres – y compris celles portant l'autocollant «Stop-Pub».

Ce document a été imprimé sur du papier PEFC chez un imprimeur disposant de la chaîne de contrôle PEFC/10-31-1238. Ce label apporte la garantie que le papier provient de forêts gérées durablement. La gestion durable des forêts est une gestion qui se veut économiquement viable, respectueuse de l'environnement et socialement bénéfique. Pour en savoir plus : www.pefc-france.org

Contact : Direction de la communication • Hôtel de ville et d'agglomération
44 place Saint-Corentin • 29000 QUIMPER • Tél. 02 98 98 88 99 • Fax 02 98 95 37 02
e-mail : lemag@quimper-communaute.fr • www.quimper-communaute.fr

PEFC 10-31-1238

Agence QUB - 2 quai de l'Odet - Quimper
De 8h30 à 19h sans interruption, du lundi au samedi
Tél. 02 98 95 26 27 - ***www.qub.fr***

Laissez-vous conduire !

QUIMPER COMMUNAUTÉ QUB

SEMAINE QUIMPER · BREST DE L'ARCHITECTURE & DE L'HABITAT DURABLE

DU 11 AU 16 MARS 2013

QUALITÉ URBAINE & DENSITÉ

CONFÉRENCES ■ TABLES-RONDES ■ VISITES ■ EXPOSITIONS ■ PROJECTIONS

ENSEMBLE, DESSINONS LA VILLE DE DEMAIN !

VILLE DE QUIMPER

QUIMPER COMMUNAUTÉ

Brest métropole océane
COMMUNAUTÉ URBAINE